Constitution : acte des gouvernants ou acte des gouvernés ?

Par **babydoll67**, le **30/10/2013** à **14:53**

Bonjour,j'ai ma première dissertation en droit à rendre pour dans une semaine et je stresse un peu , le droit étant une toute nouvelle matière !

J'ai les plus grandes difficultés à ne serait ce que dégager une problématique car je bloque sur le sens à donner au mot acte. Faut-il se demander si la constitution traite des gouvernants ou des gouvernés dans son contenu ? Ou bien si elle résulte d'une volonté qui proviendrait soit de l'un soit de l'autre ? ou bien les deux ?
Je pense qu'il faut parler des deux mais j'ai du mal àcerner ce quon attend que je traite.

Par **Jay68360**, le **30/10/2013** à **23:32**

Bonsoir,

En effet, ce sujet de dissertation vous invite à vous demander qui est le constituant en définitive. L'acte est simplement une opération juridique résultant d'une manifestation de volonté ayant pour objectif et pour finalité de produire des effets juridiques, telle une règle de droit.

Par **babydoll67**, le **31/10/2013** à **10:48**

Merci d'avoir répondu !
mais dans ce cas, il faut aussi que je traite de la constitution au sens "matériel",avec son contenu et avec par exemple le principe de la séparation des pouvoirs pour garantir un equilibre entre gouvernants et gouvernés ?

Par **Jay68360**, le **31/10/2013** à **18:15**

Bonsoir,

Cela dépendra de la problématique que vous adoptez et donc du prisme sous lequel vous étudierez la question. Il est possible de l'intégrer comme de s'en dispenser, mais je pense que l'étude de la constitution dans les dispositions qu'elle contient est nécessaire pour déterminer

qui doit être et qui est le constituant.

De toutes les manières, ce genre de sujet ne vous demande pas forcément d'être tranché, vous trouverez certainement dans les dispositions constitutionnelles, des arguments allant dans les deux sens.

En somme, vous pouvez intégrer tout ce que vous voulez tant que cela reste dans les limites du sujet et de votre problématique (ou analysé en ce sens).

Par **Booker**, le **02/11/2013** à **00:00**

Jay a bien résumé la question, pensez à vous demander quelles sont les groupes prépondérants dans la formation de la Constitution et l'intérêt juridique et pratique d'une telle formation des lois fondamentales.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés